

Présentation

Vous avez un projet de naissance, vous êtes enceinte ou l'avez été, vous avez un bébé, plusieurs enfants...

Vous avez besoin de prendre du temps pour réfléchir avec un professionnel, sur cette période que vous traversez et qui vous met en difficulté, vous, votre couple et/ou votre famille.

Nous vous proposons une écoute, un soutien à la périnatalité, à la parentalité.

A propos de la périnatalité : c'est le temps qui entoure la naissance.

Plus précisément, on parle du désir d'enfant, de la conception, de la grossesse, de l'accouchement, des choix des parents relatifs à cette naissance, de l'accueil du nouveau-né, des premiers liens, des premiers jours et mois avec son bébé...

A propos de la parentalité : le terme est utilisé pour désigner le processus qui permet à une femme ou un homme de devenir parent, c'est-à-dire de se reconnaître soi-même dans son rôle et sa place de parents, de manière à pouvoir reconnaître son enfant dans son altérité.

Quels peuvent être les motifs de consultation ?

Devenir un parent, un couple parental, une famille est source de joie a priori mais c'est un bouleversement familial qui n'est parfois pas à la mesure de ce qui avait été imaginé.

Sur le plan émotionnel, les doutes, les préoccupations, les angoisses, la souffrance... peuvent parasiter cette rencontre entre un enfant et son/ses parents.

- 
- Désir d'enfant
 - Conception (infertilité, FIV et PMA...)
 - Fausse couche, IMG, IVG, deuil périnatal
 - Diagnostic anténatal, handicap
 - Vécu de grossesse
 - Déni de grossesse
 - Accouchement
 - Retour de la maternité et sentiment de solitude
 - Mise en place de la parentalité
 - Baby blues, dépression du pré et du post-partum
 - Prématurité
 - Maladie ou hospitalisation de son enfant
 - Fatigue, épuisement
 - L'enfant, cet inconnu : pleurs, sommeil, alimentation, premières séparations
 - Fratric, jumeauté, jalousie
 - Adoption
 - Et le couple dans tout ça...

Cette liste est non-exhaustive ; quel que soit le motif de consultation, il est toujours légitime par votre inquiétude et votre besoin.

Consulter un psy à domicile ? Pourquoi ? Comment ?

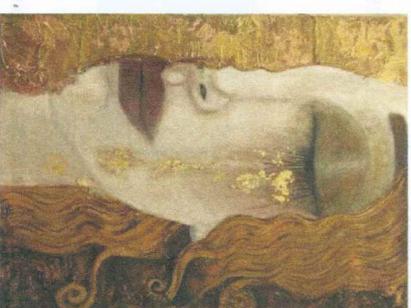
Les consultations aux cabinets sont privilégiées. Cependant, parce qu'il n'est pas toujours facile de se déplacer quand on est enceinte, jeune parent, débordé, fatigué... nous pouvons nous rendre à votre domicile ou lieu d'hospitalisation.

La rencontre dure 1 heure.

Merci de prévoir un lieu calme, garantissant la confidentialité.

La fréquence des séances sera déterminée de manière concertée suite à notre première rencontre.

Quelques séances peuvent parfois suffire à débloquer une situation et retrouver confiance.



Anne-Marie Zilberman Galerie